

à Coblençe, il avait quant à lui peu de besogne, au point de ne travailler que rarement l'après-midi. L'époque des occupations des têtes de pont, de celle du bassin de la Ruhr ou de la résistance passive des Allemands est terminée, et la HCITR joue alors un rôle nettement plus effacé. Cette fonction vaudra toutefois à Forthomme de voir sa nomination comme ambassadeur à Berlin refusée en 1936, Hitler refusant d'admettre à ce poste un ancien haut-commissaire de Coblençe. Il quitte ce poste à la fin du mois de mars 1929 pour se présenter aux élections et est réélu à la Chambre comme représentant de Verviers en 1929-1932.

Forthomme passe ensuite de la Chambre au Sénat comme sénateur provincial de Liège entre 1932 et 1936. Sa carrière diplomatique, quant à elle, est loin d'être achevée. En 1934, Cordell Hull inaugure une politique économique visant un assouplissement des mesures douanières américaines. La Belgique est le premier pays européen avec lequel les États-Unis négocient et Forthomme est à la tête de la délégation belgo-luxembourgeoise. En 1936, il réintègre le corps diplomatique et il représente le pays à la conférence de Montreux sur la fin des capitulations et tribunaux mixtes égyptiens. À la veille du second conflit mondial, l'ambassade de Tokyo, dont l'importance géopolitique s'est accrue, lui est confiée. Consigné pendant plusieurs mois dans l'ambassade avant d'être expulsé en 1942, il s'établit brièvement en Afrique du Sud. Il est admis à la pension en 1945, mais dirige encore la délégation belge auprès de la Food and Agriculture Organisation (FAO) à Washington en 1946-1947, ce qui sera sa dernière expérience diplomatique.

Revenu en Belgique, il fait partie des libéraux qui prennent position en faveur de Léopold III dans la Question royale. Il cesse finalement toute activité politique après l'échec de sa candidature au Sénat lors des élections de 1949-1950. Vers 1954-1955, Pierre Forthomme se lance dans l'écriture de ses mémoires, qui resteront inédits et dont les brouillons sont aujourd'hui conservés dans le fonds d'archives qui lui est consacré aux Archives générales du Royaume (AGR). Peu utilisés par les chercheurs, ces documents contiennent pourtant un certain nombre de portraits ou d'anecdotes intéressantes concernant la vie politique belge de l'entre-deux-guerres.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Papiers P. Forthomme, cote T 025, Inventaire par R. Boumans, Bruxelles, 1988.

P. Van Molle, *Le Parlement Belge 1894-1969*, Ledeborg-Gent, 1969, p. 147. – O. Barabonerana, *Pierre Forthomme et l'Afrique*, mémoire de licence présenté à l'Université libre de Bruxelles, 1978.

Nicolas Mignon et Pierre-Luc Plasman

**FRICKX, Robert**, Jules, Marie, pseudonyme occasionnel : ROBERT MONTAL ; écrivain, philologue, né à Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles) le 21 janvier 1927, décédé à Cérœux-Mousty (Ottignies-Louvain-la-Neuve) le 6 février 1998.

Robert Frickx-Montal est un « perdu de papiers », selon l'heureuse expression de Jean-Claude Pirotte. Enfant unique de parents instituteurs, il accomplit des études exemplaires : humanités gréco-latines suivies, dès 1945, d'une licence en philologie romane à l'Université libre de Bruxelles (avec un mémoire sur le théâtre de Gérard de Nerval) et d'une agrégation de l'enseignement moyen supérieur. Dès cette époque, il publie divers ouvrages de fiction sous le pseudonyme de Robert Montal et devient professeur de français à partir de 1950. Sa thèse de doctorat (1962) sera consacrée à *René Ghil. Du symbolisme à la poésie cosmique*.

Professeur, observateur, chercheur, Robert Frickx se montre en tout lieu et en tout temps soucieux des autres, surtout de ceux qui, à ses yeux, en valent la peine. Quant à Robert Montal, il est l'auteur de nombreux écrits de fiction : du théâtre, mais aussi des poèmes, des romans, des essais et des nouvelles. Dans cette abondante production, relevons un récit, *Fleur d'orange* (Paris, 1958), un roman, *Le bon sommeil* (Bruxelles, 1980) et un essai, *Lautréamont* (Paris, 1973).

Sous son vrai nom, il rédige de multiples recensions pour la *Revue nationale*, *Le Thyrses*, la *Revue belge de philologie et d'histoire*, la *Revue des langues modernes* ou la *Revue d'histoire littéraire de la France*. En 1973, il publie, dans la fameuse collection « Que sais-je ? », *La littérature belge d'expression française*, édition remaniée en 1980 avec la

collaboration de Robert Burniaux. Relevons encore les *Lettres françaises de Belgique*, en collaboration avec Raymond Trousson (Louvain-la-Neuve, 1988), un essai consacré à *Franz Hellens ou le temps dépassé* (Bruxelles, 1992), ainsi qu'une préface aux célèbres *Notes prises d'une lucarne*, suivies du *Petit théâtre aux chandelles* (Bruxelles, 1992).

Robert Frickx-Montal est un écrivain modeste, qui donne parfois l'impression de s'être emparé de tout ce qu'il imagine lui manquer. Rien de ce qu'il produit ne semble appris ou répété. Jolie performance pour un professeur ! Durant quinze années, il anime le Groupe du roman, composé d'une douzaine de personnalités parmi lesquelles Jean Muno, Jacques Crickillon, Anne Richter, Gilles Nélod, Marianne Pierson-Pierard ou Michel Joiret. Dès 1970, avec *Le personnage de Sébastien dans l'œuvre romanesque de Georges Linze*, le Groupe fait paraître des « Cahiers thématiques », qui illustrent sa parfaite cohésion. Le projet se concrétise en 1972 avec le sixième Cahier, *Littérature et enseignement*, et s'amplifie en 1974, avec le Cahier n° 8, consacré à *Pierre Mertens ou la hantise de la ségrégation*. À partir de 1978, de nombreux écrivains belges signifieront leur désir de faire partie du Groupe, connu pour son inaltérable bonne humeur dans le travail. En 1988, il cesse toutefois ses activités et son animateur retrouve ainsi du temps pour se consacrer à la présidence de la

Société des lettres françaises de Belgique et à une collaboration effective avec la SABAM (Société belge des auteurs, compositeurs et éditeurs).

Le 12 juin 1993, Robert Frickx-Montal succède à Joseph Hanse à l'Académie royale de langue et de littérature françaises. De nombreux prix littéraires lui ont été décernés : ceux de la Province de Brabant et de la Ville de Bruxelles, le prix Hubert Krains, le prix Gilles Nélod ou le prix Félix Denayer. Conscient de la précarité des honneurs, il les reçoit toujours avec la plus parfaite humilité. Et lorsque sa santé commence à décliner, il se confie parfois à ses amis, non pour se plaindre, mais dans le souci de leur rendre service : « Il faut toujours s'attendre à tout ; l'avenir, il faut le défier, si court soit-il ».

R. Trousson, *Discours de réception de Robert Frickx à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, séance publique du 26 février 1994*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique*, t. LXXII, n° 1-2, 1994, p. 5-16. – R. Foulon, *Robert Frickx*, dans *Alphabet illustré de l'Académie*, Bruxelles, 1995, p. 118-119. – D. Droixhe, *Éloge de Robert Frickx, séance publique du 5 juin 1999*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique*, t. LXXVII, n° 1-2, 1999, p. 67-78.

Marie Nicolai